

NOUS
soutenir
NOUS
rejoindre
NOUS
contacter

Bulletin d'adhésion
par courrier ou sur notre site internet
depuis la rubrique
« L'association / Nous rejoindre »

www.ruedelavenir.com

Rue de l'Avenir,
c/o MVAC 14 BAL 27
22 rue Deparcieux, 75014 Paris

infosrda@ruedelavenir.com

Tél. : 07 67 53 41 89

Adhésion individuelle : 25 euros
Collectivités territoriales de 50 euros à 250 euros
Associations : 50 euros (locales) ou 150 euros (nationales)

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux

 Rue De L'avenir France  @ruedelavenir

Votre correspondant local

Design LOD.FR

www.ruedelavenir.com

LA RUE,
UN ESPACE
À VIVRE
ENSEMBLE !

PARTENAIRES : Groupement des Autorités Responsables des transports, Club des Villes et Territoires Cyclables, Fédération des Usagers de la Bicyclette, 60 Millions de Piétons, Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, Vivacités IDF, Fédération Française de Randonnée Pédestre et un réseau de nombreuses associations locales correspondantes de Rue de l'Avenir.

SOUTIENS : Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Mairie de Paris...

RUE DE
L'AVENIR

L'association Rue de l'Avenir,
depuis sa création en 1988, milite pour une ville :

plus sûre, plus solidaire, plus agréable à vivre

RUE DE
L'AVENIR

LA RUE, UN ESPACE À VIVRE ENSEMBLE !

ADAPTER LA VILLE AUX ENJEUX DU 21^{ÈME} SIÈCLE

UN LABORATOIRE D'IDÉES

L'association Rue de l'Avenir est animée par une équipe composée de bénévoles. Elle met en place des groupes pluridisciplinaires qui peuvent ainsi formaliser des orientations et élaborer des textes destinés à susciter la réflexion et le débat public. Le séminaire organisé chaque année porte sur « L'avenir de la rue ».

Un site avec l'actualité de l'association et des partenaires, les actions passées et présentes et une dizaine de thématiques → www.ruedelavenir.com

Un bulletin trimestriel est envoyé sur demande → www.ruedelavenir.com/bulletins

FICHES TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Des fiches techniques et méthodologiques ont été rédigées et éditées par Rue de l'Avenir, notamment :

LA VILLE À 30 KM/H

VILLE 30 : DES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET DE QUALITÉ

VILLAGE À VIVRE

STATIONNEMENT 2019

Le CODE DE LA RUE en collaboration avec le GART

Rue de l'Avenir a participé au groupe de travail qui a élaboré les mesures connues sous le nom de « Code de la Rue », votées en 2008 et 2010, et au Plan d'Action pour les Mobilités Actives, en 2015 et 2016.

La brochure « **Le code de la rue. La rue dans le code de la route** » a été mise à jour et rééditée en 2016 en collaboration avec le GART.



DES JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DES VISITES DE SITES

Rue de l'avenir organise régulièrement avec des collectivités territoriales et avec le soutien d'Une voirie pour tous, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France ou de la FNAU, des rencontres entre techniciens, habitants et élus sur différents thèmes en référence aux politiques de déplacements de villes innovantes et par exemple :

Nantes / 2014

Tisser la ville
entre centre
et périphérie

Dunkerque / 2017

La ville autrement,
des rues pour tous

Paris / 2018

Vivre et se déplacer
dans les territoires

Dijon / 2019

A pied à vélo bien
dans ma ville

Rue de l'Avenir organise des visites de sites, à pied, à vélo ou en transports collectifs, animées par les équipes locales, notamment dans le cadre des journées d'échanges, et s'implique dans la mise en réseau de ces actions.

LES CAMPAGNES

Ville à 30, ville à vivre - 2010 / 2015

Pour Rue de l'Avenir, la limitation de la vitesse automobile en ville est une des principales clés du mieux vivre : plus de sécurité des déplacements, moins de bruit, meilleures conditions de pratique de la marche et du vélo, plus de convivialité et de rencontres dans l'espace public.

Cette campagne a donné lieu à un manifeste, à de nombreuses rencontres (Montreuil, Arles), à une brochure grand public (« La ville à 30 km/h...ça marche ! ») avec un collectif d'associations. Rue de l'Avenir a rejoint l'initiative citoyenne européenne sur ce thème.



Rue aux enfants, rue pour tous - 2015 / 2019

Rue de l'Avenir, et un collectif d'associations, avec la conviction partagée de la nécessité de donner aux enfants une place plus importante et reconnue dans l'espace public, ont décidé de joindre leurs compétences pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de fermetures temporaires de rues, en particulier dans les quartiers populaires.

Trois appels à projets (2015, 2017, 2019) ont fait émerger des dossiers dans toute la France et créé un mouvement national soutenu par la politique de la ville. Rue de l'Avenir s'implique, avec ses partenaires, dans la création de groupes d'appui régionaux pour décentraliser et organiser les actions locales.



www.ruesauxenfants.com

ruedelavenir.com